

Séance d'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR)

Titre de la séance : Mes droits et ceux des autres

Cycles : ☐ Cycle 1 ☒ Cycle 2 ☐ Cycle 3

Âge des élèves/Niveaux : ☐ Avant 4 ans ☐ À partir de 4 ans ☐ À partir de 5 ans ☐ CP ☐ CE1 ☒ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ 6ème

Durée : 45 minutes

Axes travaillés

☐ Se connaître, vivre et grandir avec son corps

☐ Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

☒ Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

Objectif(s) d'apprentissage (BO) :

- Connaître ses droits.

Notions et compétences visées (BO) :

- Connaître ses droits et reconnaître que chaque individu a des droits fondamentaux qui doivent être reconnus.
- Savoir ce qu'est la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Prendre conscience du rôle que chacune et chacun peut avoir dans le respect de la diversité et de la différence.

Critères d'évaluation (observation des comportements, verbalisation, attitude...)

L'élève est capable de :

- Comprendre que tous les enfants ont des droits fondamentaux.
- Identifier quelques droits de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Développer l'expression personnelle autour du respect, de la liberté, de l'égalité.

Déroulement

Étapes	Durée	Description – Objectif(s)	Modalités - Matériel	Observations
1. Mise en projet	10 mn	Activer les représentations et introduire la thématique. 1) Lancer la discussion sur ce qui est "juste ou pas juste" en classe ou sur la cour. 2) Questionner : « À votre avis, est-ce que les enfants ont des droits ? Lesquels ? » >>> Noter les réponses au tableau. 3) Présenter oralement et simplement : <i>"Dans le monde entier, les enfants ont des droits, comme aller à l'école, être protégés, jouer, être soignés... Ces droits sont écrits dans un texte très important : la Convention internationale des droits de l'enfant."</i>	<i>Collectif</i>	
2. Découverte collective des droits à travers des affiches	30 mn	Découvrir l'existence de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) et identifier les droits fondamentaux. 1) Présenter 12 affiches qui illustrent les droits de l'enfant, sans texte. Les projeter ou les afficher. 2) Les élèves, en binômes ou petits groupes, choisissent une affiche non légendée des droits. Ils tentent de deviner et de formuler le droit que représente chaque image. Consignes : - Observer les images. - Formuler une hypothèse : « À quel droit cela correspond ? »	<i>Collectif</i> <i>Petits groupes</i> Matériel : - <u>Sélectionner</u> 12 affiches illustrant les droits de l'enfant, sans texte. Affiche 42 droits de l'enfant Affiche 12 droits principaux - bandes de papier pour écrire les légendes.	Les images doivent être issues de sources institutionnelles (ex. Unicef, Défenseur des droits).

		- Écrire ou dicter une légende possible pour chaque image. 3) Quand le travail est fait pour une affiche, les groupes choisissent une seconde affiche et font le même travail. Faire en sorte que les légendes des 12 droits principaux soient écrites. 4) Mise en commun des propositions puis l'enseignant affiche la version officielle ou simplifiée du droit correspondant à chaque affiche. 5) Provoquer les échanges : <i>"Ce droit est-il respecté pour tous les enfants, selon vous ?"</i> <i>"Et dans notre école, quels droits sont protégés ?"</i>		
3. Bilan et ancrage	5 mn	Synthétiser l'importance des droits universels. Afficher le message-clé : "Tous les enfants ont des droits. Les connaître, c'est se respecter et respecter les autres.		

Les 12 droits fondamentaux proposés (version simplifiée) :	1. Droit d'aller à l'école 2. Droit d'être soigné 3. Droit d'être protégé contre la violence 4. Droit à une identité (nom, nationalité) 5. Droit d'avoir une famille 6. Droit de jouer 7. Droit à la liberté d'expression 8. Droit à l'égalité, sans discrimination 9. Droit d'être entendu 10. Droit à la liberté de penser 11. Droit à un logement 12. Droit à une alimentation suffisante
---	---